

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L'AISE

4 bis Avenue Gustave Eiffel – 02400 Château-Thierry

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oOo—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-huit le 03 Mai à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Marcel CHATELAIN, Président.

Membres afférents au conseil syndical : 33 titulaires – 12 suppléants	Résultats du vote :
Membres en exercice : 32 titulaires - 12 suppléants	Voix Pour : 19
Délégués présents : 19 délégués (16 titulaires – 3 suppléants)	Voix Contre : 0
Dont membres votants à voix délibérative : 19 délégués	Abstention : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 23 Avril 2018	

Membres présents :

Titulaires : Mme Tétard, Mme Bonneau, Mr P. Simon, Mr Fosset, Mme Fargette, Mr Morellon, Mr Godeau, Mr Pillière, Mr Chatelain, Mr Dussaussoy, Mr Mathis, Mr Jacquin, Mr Petel, Mme Triconnet, Mr Bandry, Mr Coppeaux.

Suppléants : Mr Marquigny, Mr Frex, Mr Martinet.

Membres absents excusés : Mr Krabal, Mme Philippon, Mr Dazard, Mr Gebka, Mr Conversat, Mr Girardin, Mme Boudoux, Mr Delahaye, Mr Bereaux, Mr Lantoiné, Mr Paudière.

Membres absents (titulaires et suppléants): Mr Magnier, Mr Lauweryns, Mr Stanislawski, Mr Cottez, Mr Jacquet, Mme Simon, Mr Marinel, Mr Agron, Mr Lequeux, Mr Trabuc, Mr Picavet, Mr Freudenreich, Mr Bouvry, Mme Van Landeghem.

Assistaient également à la séance : Mr Midol de la Société Véolia Eau.
Le Personnel de l'Usesa : Mr Marginier, Mme Coorevits.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Mathis

Objet : Travaux de canalisation et reprise de branchement d'eau RD 1003
entre Courtemont Varennes et Reully Sauvigny sous charte qualité des réseaux N°20180501
d'eau potable : attribution du marché entreprise RVM

Monsieur le Président rappelle que par délibération en date du 12 Décembre 2017, les membres du Comité Syndical ont décidé de réaliser les travaux de canalisation et reprise des branchements d'eau sur la RD 1003 entre Courtemont-Varennes et Reully Sauvigny sous charte qualité des réseaux d'eau potable,

Le Président présente les résultats de la consultation d'entreprise lancée par voie de procédure adaptée en application des articles 27 du Décret N°2016-360 du 25 Mars 2016 et 42 de l'ordonnance 2015-899 du 23 Juillet 2015,

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- Entendu le rapport d'analyse des offres et l'avis émis par la commission en réunion du 19 Avril 2018,

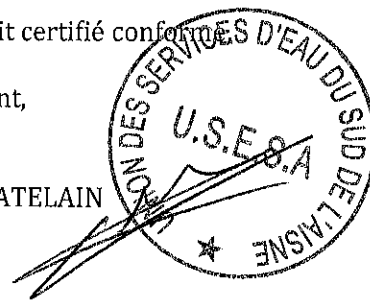
.../...

- DECIDENT de retenir l'offre remise par l'entreprise RVM (Epoux Bézu), d'un montant de **885 975 € hors taxes**,
- SOLLICITENT les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie dans le cadre de l'appel à projet pour la lutte contre les fuites,
- AUTORISENT le Président à signer avec l'entreprise RVM le marché de travaux ainsi que toutes les pièces afférentes à son règlement.

Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Marcel CHATELAIN



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20180503-20180501-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/05/2018